

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION.....	2
II. PRESENTATION DU SEMIDE	3
A. OBJECTIFS DU SEMIDE	3
B. DESCRIPTION DU SEMIDE	3
C. POSITION DU SEMIDE PAR RAPPORT AUX PRINCIPAUX PROGRAMMES INTERNATIONAUX D'INFORMATION SUR L'EAU EN EUROPE ET MEDITERRANEE	4
D. PUBLIC CIBLE	4
III. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE.....	5
A. BILAN SUR LA RECHERCHE D'INFORMATION SUR INTERNET	5
B. ANALYSE DES ATTENTES ET DES INFORMATIONS DISPONIBLES PAR THEME	6
1. Groupe "documentation" :	6
2. Groupe "formation, recherche et développement" :	6
3. Groupe "institutions" :	7
4. Groupe "administration des données" :	7
C. SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE SUR LES RESEAUX DE COMMUNICATION.....	8
IV. PROPOSITIONS POUR LE MONTAGE DU SEMIDE.....	9
A. PROGRAMME DE CREATION ET D'ACTIVITE DU SEMIDE.....	9
1. A moyen terme (1998 - 2000):	9
2. A plus long terme (3 à 5 ans):	9
B. ORGANISATION DU SEMIDE	9
1. Structure générale.....	9
2. Organisation des structures de gestion proposées au niveau international	10
3. Organisation des points focaux.....	12
V. COUT DE MISE EN OEUVRE ET FINANCEMENT	14

Annexes:

1. Extrait des conclusions de la conférence Euro-Méditerranéenne sur la gestion de l'Eau : Marseille (France), novembre 96.
2. Planning suivi pour l'étude préalable du SEMIDE.
3. Résultats de l'enquête préliminaire menée en début d'étude auprès des membres du groupe de travail.
4. Conclusions de la 1ère réunion du groupe de travail: Amman (Jordanie), avril. 97.
5. Conclusions de la 2ème réunion du groupe de travail: Valencia (Espagne), octobre 97.
6. Rapport du groupe thématique sur les institutions.
7. Rapport du groupe thématique sur la documentation.
8. Rapport du groupe thématique sur la formation/ recherche-développement.
9. Rapport du groupe thématique sur l'administration des données.
10. Rapport sur l'étude du réseau de communication.
11. Proposition de programme de mise en oeuvre du SEMIDE.
12. Détail des coûts retenus pour l'évaluation du budget SEMIDE.
13. Liste provisoire des premiers points focaux identifiés.



I. INTRODUCTION

La gestion de l'eau nécessite des connaissances approfondies notamment en ce qui concerne les acteurs, les programmes, les techniques et méthodes utilisées, les outils et la documentation disponibles, les résultats des actions de recherche, les possibilités de formation, etc.

Or, que ce soit au niveau international ou dans chaque pays, l'information disponible sur ces éléments n'existe que de façon fragmentaire, dispersée et hétérogène.

Il est donc nécessaire d'engager un effort de rationalisation et de lisibilité pour la rendre facilement accessible et disponible.

C'est pourquoi, lors de la conférence Euro-Méditerranéenne sur la gestion de l'Eau de Marseille (nov.1996), **les représentants des 27 pays signataires de la convention de Barcelone (nov. 95) ainsi que l'Union et la Commission Européennes, ont décidé d'étudier la mise en place d'un système d'information qui faciliterait l'accès aux informations en s'appuyant sur les moyens modernes de communication et en mettant en réseau les systèmes pré-existants.**

"Documentation", "Formation", "Recherche-Développement", "Institutions" et "Administration des données (outils et méthodes)" ont été retenus comme **thèmes d'échanges prioritaires** susceptibles d'enrichir un dialogue Euro-Méditerranéen, d'autres thèmes devant pouvoir être intégrés ultérieurement à un tel système.

Au cours de cette conférence de Marseille (nov. 96), **un groupe de travail de 10 pays** (Algérie, Chypre, Espagne, France, Italie, Jordanie, Malte, Maroc, Royaume-Uni, Autorité Palestinienne), **coordonné par la France**, s'est proposé pour mener à bien une étude préalable visant principalement à étudier les modalités de mise en oeuvre de ce système dénommé **"SEMIDE: Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau"**.

Ce groupe de travail a mené ses travaux entre janvier 97 et novembre 97. Il s'est réuni à **Amman** (Jordanie) en Avril 97 et à **Valencia** (Espagne), le 1er Octobre 97 et rendra ses conclusions finales à **Naples** (Italie) en décembre 97, au cours d'une conférence à laquelle sont convoqués les Directeurs de l'Eau des 27 pays et les principaux opérateurs susceptibles d'être impliqués sur ce projet .

Ce document présente les conclusions de cette étude préalable avec:

- ◆ Une présentation du SEMIDE;
- ◆ Une analyse de la situation actuelle;
- ◆ Des propositions pour le montage et la montée en puissance du SEMIDE;
- ◆ Une évaluation des coût de mise en oeuvre et de financement pour les 3 premières années.



II. PRESENTATION DU SEMIDE

A. Objectifs du SEMIDE

Le SEMIDE est un outil de coopération entre les pays Euro-Méditerranéens qui vise à :

- ◆ **Faciliter l'accès à l'information existante** sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau;
- ◆ **Développer la mise en commun d'informations** en permettant notamment à chacun de faire connaître ses responsabilités, ses activités, ses sujets d'intérêt
- ◆ **Développer des produits communs et des programmes de coopération** permettant de valoriser les informations disponibles et de promouvoir la collecte des informations manquantes.

Son existence suppose une **participation active** et une **mise en commun des informations et expériences des pays partenaires** impliqués dans le système.

B. Description du SEMIDE

Sur le plan technique, la définition qui peut être retenue est la suivante:

**Le SEMIDE est
un système Euro-méditerranéen d'informations
réparties et labélisées
sur les savoir-faire dans le domaine de l'eau.**

Cette définition comporte 4 notions importantes:

1. **Système Euro-Méditerranéen d'informations :**

Le SEMIDE concerne, avant tout, l'information disponible dans les 27 pays signataires de la convention de Barcelone: les 15 pays de l'Union Européenne et 12 pays du pourtour méditerranéen.

2. **Les Informations sont réparties :**

Le terme "**réparties**" souligne le fait que:

- ⇒ **l'information est fournie par les divers pays ou par les sources d'informations internationales qui participent au système;**
- ⇒ **l'information reste au niveau des fournisseurs et n'est pas centralisée dans une base de données au niveau central.**

1. **Les Informations sont labélisées :**

Seules les sources d'informations ayant reçu un "label de qualité" par les gestionnaires du SEMIDE, **seront accessibles à travers ce système.** La qualité, la mise à jour et la véracité des informations proprement dites devront être certifiées par chaque source d'information.

2. **Les informations concernent les "savoir-faire dans le domaine de l'eau" :**

L'expression "**savoir-faire dans le domaine de l'eau**" est la **caractéristique principale du SEMIDE.** Elle signifie que:



⇒ Le **SEMIDE** ne donne accès qu'à des informations sur les "savoir-faire",
exemples:

- **les institutions et les experts** qui interviennent dans le domaine de l'Eau;
- **la documentation** dans le domaine de l'eau;
- **les programmes de recherche et développement**;
- les possibilités de **formation**;
- **les méthodes et techniques utilisées pour la gestion des ressources en eau**;
-

⇒ le SEMIDE ne gère pas des données sur les ressources en eau ni sur les usages. Il n'est pas prévu de voir apparaître dans le SEMIDE des données sur:

- la qualité des eaux de surface (exemples: pH, conductivité, oxygène dissous ...);
- les aspects quantitatifs (exemples: débits des rivières, piézométrie des nappes ...);
- les prélèvements et les usages (exemples: liste de points de prélèvements, surfaces irriguées ...);
- les rejets (localisation des rejets, qualité des eaux rejetées ...);
-

Le SEMIDE n'est donc pas une base de données sur les ressources en eau ni un outil pour la gestion des ressources en eau

⇒ De manière générale le **SEMIDE gère des informations** et non pas des données.

C. Position du SEMIDE par rapport aux principaux programmes internationaux d'information sur l'eau en Europe et Méditerranée

De par son approche originale sur les "savoir-faire" dans le domaine de l'eau, le SEMIDE est complémentaire de multiples actions internationales menées dans les pays Euro-Méditerranéens et qui généralement portent :

- ⇒ soit de manière privilégiée sur la gestion des données sur les ressources en eau (Agence Européenne pour l'Environnement, MED-HYCOS ...);
- ⇒ soit sur un aspect particulier du "savoir-faire" (formation , fichiers experts locaux,).

Afin de développer les synergies potentielles, **une étroite collaboration est à prévoir avec ces programmes internationaux.**

D. Public cible

Le SEMIDE est avant tout **destiné aux opérateurs publics et privés du monde de l'Eau**: décideurs et professionnels (techniciens, bureaux d'études, centres de formation, instructeurs de dossiers ...).

Toutefois, comme convenu lors de la réunion de Marseille, "l'accès aux informations mises à disposition à travers le système sera ouvert à toute personne intéressée par les questions relatives à la gestion de l'eau".



III. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

A. Bilan sur la recherche d'information sur Internet

D'une manière générale, **l'accès à des serveurs d'information sur Internet est actuellement le moyen le plus utilisé pour la recherche d'informations**. La navigation sur les sites concernés par un secteur donné constitue une solide base de travail. Les liens hypertexte font souvent découvrir les autres sites du même secteur d'activité.

Les forums de discussion (serveur de News via le protocole NNTP) offrent interactivité et variété des sujets classés par thèmes: Le forum est une des clés d'accès à l'information cachée. Il suffit ainsi de naviguer à l'aide des moteurs de recherche. Les forums de discussion sont le plus souvent libres d'accès.

La seule utilisation d'un navigateur Web intégrant un client de courrier électronique et une gestion des forums offre l'accès à un volume considérable d'informations.

Pourtant, **l'utilisation des services évoqués ci-dessus conduit à des déceptions rapides car :**

⇒ **CERTAINS DOMAINES SONT ENCORE FAIBLEMENT COUVERTS**

Si l'informatique ou la finance sont omniprésentes sur Internet, le nombre de serveurs WEB est beaucoup plus limité sur d'autres sujets et notamment sur l'Eau.

⇒ **L'ACCES A UNE INFORMATION UTILE RESTE TRES LABORIEUX**

L'indexation réalisée par les moteurs standard de recherche n'est pas suffisamment intelligente et approfondie pour une utilisation poussée. **Les résultats obtenus sont souvent décevants, soit en raison de la quantité d'informations sans intérêt, soit par l'absence de sites pertinents**. La quantité d'information inutile est telle qu'il faut généralement faire appel à des personnes qualifiées pour extraire l'information réellement intéressante.

⇒ **IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITE DE L'INFORMATION OBTENUE**

Le succès d'Internet étant lié pour bonne part à son accès libre, tant en consultation qu'en diffusion, il est souvent difficile de mesurer la pertinence des informations. Outre la désinformation volontaire pratiquée par certains sites envers par exemple des technologies concurrentes, il est fréquent de trouver des sites Web dont l'information n'est plus à jour, voire des liens hypertexte orphelins (le lien n'aboutit pas, la page référencée a disparu...).

C'est pourquoi, de nombreux services plus ou moins spécialisés (données financières et techniques, actualités générales) sont désormais disponibles sur Internet, et, moyennant un abonnement, proposent des contenus plus ciblés que les sites publics.

La mise à disposition d'une information complète et de qualité garantie, au profit des responsables des politiques de l'eau et des divers opérateurs, passe donc par un système institutionnel homogène et efficace: le SEMIDE.



B. Analyse des attentes et des informations disponibles par thème

Au cours de la réunion d'Amman (avril 97), le groupe de travail des 10 pays a décidé d'étudier les spécifications du SEMIDE à partir de réflexions thématiques sur quatre domaines pour l'animation desquels des groupes de pays partenaires se sont proposés.

4 groupes thématiques ont ainsi été constitués:

THEMES	Partenaires des groupes thématiques
1- Documentation	France*, Jordanie, Maroc , Autorité Palestinienne
2- Formation / recherche et développement	Chypre, <u>Italie</u> *, Malte
3- Institutions	Algérie, Chypre, <u>Espagne</u> *, Maroc
4- Administration des données	Malte, <u>Royaume Uni</u> *, Autorité palestinienne

En liaison avec l'**Office International de l'Eau**, chaque groupe thématique a développé des questionnaires afin d'évaluer principalement les informations attendues et la gamme d'informations disponibles sur chaque thème.

Ces questionnaires ont été transmis aux autres pays du groupe de travail et à divers organismes spécialisés. Les réponses obtenues ont fait l'objet de rapports présentés en annexe.

Ce chapitre résume les orientations dégagées par chaque groupe de travail.

1. Groupe "documentation" :

Les réponses fournies par l'ensemble des 10 pays du groupe de travail mettent en évidence que :

1. Il existe un fort intérêt pour l'accès à la documentation sur l'eau sous 3 formes principales: information globale ou agglomérée, information précise et détaillée, synthèse de l'art;
2. Les utilisateurs potentiels souhaitent disposer d'outils d'interrogation facilement utilisables, rapides et présentant des réponses pertinentes;
3. La possibilité d'accéder aux documents de base est aussi souhaitée;
4. L'information disponible doit être validée et actualisée par des organismes compétents.

2. Groupe "formation, recherche et développement" :

Le questionnaire de ce groupe était centré sur les trois domaines suivants: eau potable, irrigation et gestion des ressources. L'analyse des réponses fournies par 8 pays (sur 10) fait ressortir que :

1. le SEMIDE, au moins au début, devra s'adresser en particulier aux institutions gouvernementales, aux centres de recherche et de formation et aux universités. L'étude de l'intérêt des compagnies privées et des organismes locaux de gestion de l'eau vis-à-vis du SEMIDE n'a pas été approfondie.

* Animateur du groupe thématique



2. Les futurs utilisateurs du SEMIDE souhaitent pouvoir utiliser le système à l'aide de mots-clés et de techniques d'hypertexte; avoir la possibilité de transférer par voie télématique données et documents; être automatiquement avertis de la mise à jour des informations.
3. Les secteurs les plus intéressants et sur lesquels beaucoup d'informations sont disponibles sont:
 - ⇒ les aspects liés à la gestion des demandes en eau (minimisation et prévention des fuites, développement de techniques d'irrigation à faible consommation d'eau, réutilisation des eaux usées aussi bien pour l'irrigation que pour les utilisations non-potables, ...);
 - ⇒ la gestion durable de l'environnement de l'eau (contrôle de la qualité de l'eau, utilisation de systèmes d'information pour la gestion des ressources hydriques, impact des travaux hydriques sur l'environnement, ...);
1. L'échange d'informations favorisera non seulement le transfert des résultats des recherches et la connaissance d'événements intéressants, tels que congrès, séminaires et cours de formation, mais surtout il pourra constituer un outil pour la réalisation de réseaux de recherche et de programmes communs de formation. Le résultat le plus attendu par les utilisateurs du SEMIDE est, en effet, celui de pouvoir connaître les activités de recherche et de formation menées conjointement par plusieurs pays ou par des réseaux internationaux. On s'attend donc à ce que le SEMIDE favorise la participation à des activités communes entre organisations appartenant à différents pays ainsi que la coopération au niveau gouvernemental sur des thèmes de recherche et de formation. Des actions très efficaces seront ainsi menées pour le transfert des connaissances.

En résumé, l'enquête a mis en relief qu'à travers les thèmes sur la Recherche et le Développement et sur la Formation dans le domaine de l'eau, le SEMIDE constituera un support de communication très important pour le dialogue Euro-Méditerranéen.

3. Groupe "institutions" :

Les réponses fournies par 7 pays au questionnaire du groupe "Institution" mettent en évidence que:

1. Les attentes, vis à vis du SEMIDE, proviennent surtout des institutions publiques, des centres de recherche et des centres de formation qui souhaitent principalement pouvoir accéder à des informations sur les administrations équivalentes dans les autres pays;
2. Les utilisateurs potentiels d'informations sur la législation sont avant tout les administrations centrales, régionales et locales;

4. Groupe "administration des données" :

Le questionnaire du groupe thématique "administration des données" était ciblé sur les domaines suivants: eau potable, eau industrielle et irrigation. L'ensemble des 10 pays du groupe de travail a répondu à ce questionnaire. Les réponses obtenues permettent de constater que:

1. La majorité des pays du groupe de travail détient des informations approfondies en ce qui concerne la gestion des données sur l'eau potable;
2. Les informations relatives à la gestion des données sur l'eau industrielle et l'eau pour l'irrigation sont moins approfondies, mais seront néanmoins très utiles aux utilisateurs potentiels du système d'information du SEMIDE.



C. Synthèse de l'étude sur les réseaux de communication

Après une série de visites en France, au Maroc, en Espagne, en Italie, en Jordanie, à Chypre, à Malte, au Royaume Uni, à l'Autorité Palestinienne et un rendez-vous avec les représentants de la DGXIII, les conclusions de l'expert chargé de l'étude peuvent se résumer comme suit :

1. **Les 27 pays sont d'ores et déjà connectés à Internet** et le parc de matériel informatique utilisé dans les pays est relativement homogène (le plus souvent matériel PC sous Windows avec les logiciels Office, Access, Oracle, Arc info);
2. **Le phénomène d'expansion rapide qui caractérise actuellement Internet est à l'origine de multiples dysfonctionnements quant à son utilisation:** on constate par exemple que les réseaux sont souvent très chargés, ce qui implique des temps de réponse très longs;
3. L'amélioration des performances de communication peut s'envisager de trois manières :
 - Exploitation des réseaux Internet commerciaux avec garantie de service (Concert, Global One, WorldPartners) avec location de lignes;
 - Recours aux réseaux de la recherche : Ten34 (financé à 40% par l'U.E.) et RAITNET (UNESCO);
 - Appui sur des réseaux exploités pour l'environnement (EIONET, MED HYCOS);
4. Les coûts de connexion annuels d'un serveur WEB sont estimés comme suit :

TYPE DE CONNEXION	Coût estimatif/an/site
- Connexion à 64 kb/s	12 000 à 17000 écu/an/site
- Connexion à 128 kb/s	30 000 Ecus / an /site
- Connexion auprès d'un prestataire commercial avec garantie de service	de 60 000 à 120 000 Ecu/ an / site
- Connexion sur TEN-34	Environ 50.000 Ecus/an/site (1ère estimation)

Conclusions

Le recours aux réseaux de recherche TEN-34 et RAITNET est recommandé pour améliorer les communications entre partenaires du projet SEMIDE.

TEN-34 est le réseau transeuropéen à 34 Mb/s, financé en partie par l'Union Européenne, pour doter les établissements de recherche et d'enseignement supérieur d'un réseau performant tout en l'ouvrant à des partenaires institutionnels et industriels.

Des solutions de raccordement pour les quelques pays (Chypre, Israël, Malte, Turquie) qui ne sont pas desservis par ces réseaux, devront être étudiées au cas par cas. Etant donné leur position géographique et leur avance technologique, Malte et Chypre pourraient jouer un rôle important de relais entre les deux rives de la Méditerranée en mettant en oeuvre des liaisons à haute vitesse entre TEN-34 et RAITNET.

Il est recommandé aux Points Focaux Nationaux (notion définie au chapitre IV) de demander le raccordement à l'un de ces deux réseaux.

Le réseau **RAITNET** (Regional Arab Information Technology Network) a été créé par le CERIST (Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique) en Algérie, l'IRSIT (Institut Régional des Sciences Informatiques et de Télécommunications) en Tunisie, le RITSEC (Regional Information Technology and Software Engineering Centre) en Egypte, le NIC (National Information Centre) en Jordanie, et le Ministère des Communications du Koweït avec le support de l'UNESCO et de l'Union Internationale de Télécommunications. Ce réseau est ouvert à tous les principaux acteurs du développement des systèmes d'information et de communication dans le monde arabe.



IV. PROPOSITIONS POUR LE MONTAGE DU SEMIDE

A. Programme de création et d'activité du SEMIDE

La mise en place du SEMIDE ne peut se faire qu'à travers un **programme de montée en puissance simple, pragmatique, progressif et faisable**.

Ce programme doit, dès le départ, faire ressortir l'intérêt du système et permettre une intégration progressive des partenaires. Il pourrait être structuré comme suit:

1. A court terme (1998 - 2000):

- ◆ Organisation des structures de gestion du SEMIDE
- ◆ Développement des accès aux informations sur les **thèmes prioritaires** avec :
 - Organisation du réseau de communication;
 - Elaboration et mise à disposition des répertoires (institutions, opérateurs, personnes...) et des catalogues de sources d'informations dans les 27 pays;
 - Développement d'accès communs aux systèmes d'information existants;
 - Développement des accès aux informations non encore numérisées (fichiers papier, microfiches ...);
 - Extension des procédures d'accès à quelques langues complémentaires (en plus du français et de l'anglais);
 - Elaboration de produits communs valorisant l'information;

Remarque: L'amélioration des accès aux informations disponibles pourra dans certains cas se faire à travers le développement d'outils spécialisés de recherche, d'accès et de diffusion de l'information.

2. A moyen terme (3 à 5 ans):

- Extension à de nouveaux **thèmes complémentaires**;
- Constitution de systèmes d'information sur des domaines non couverts avec organisation de programmes de travail communs (collecte, validation et diffusion des informations) et développement de produits communs valorisant l'information disponible.

B. Organisation du SEMIDE

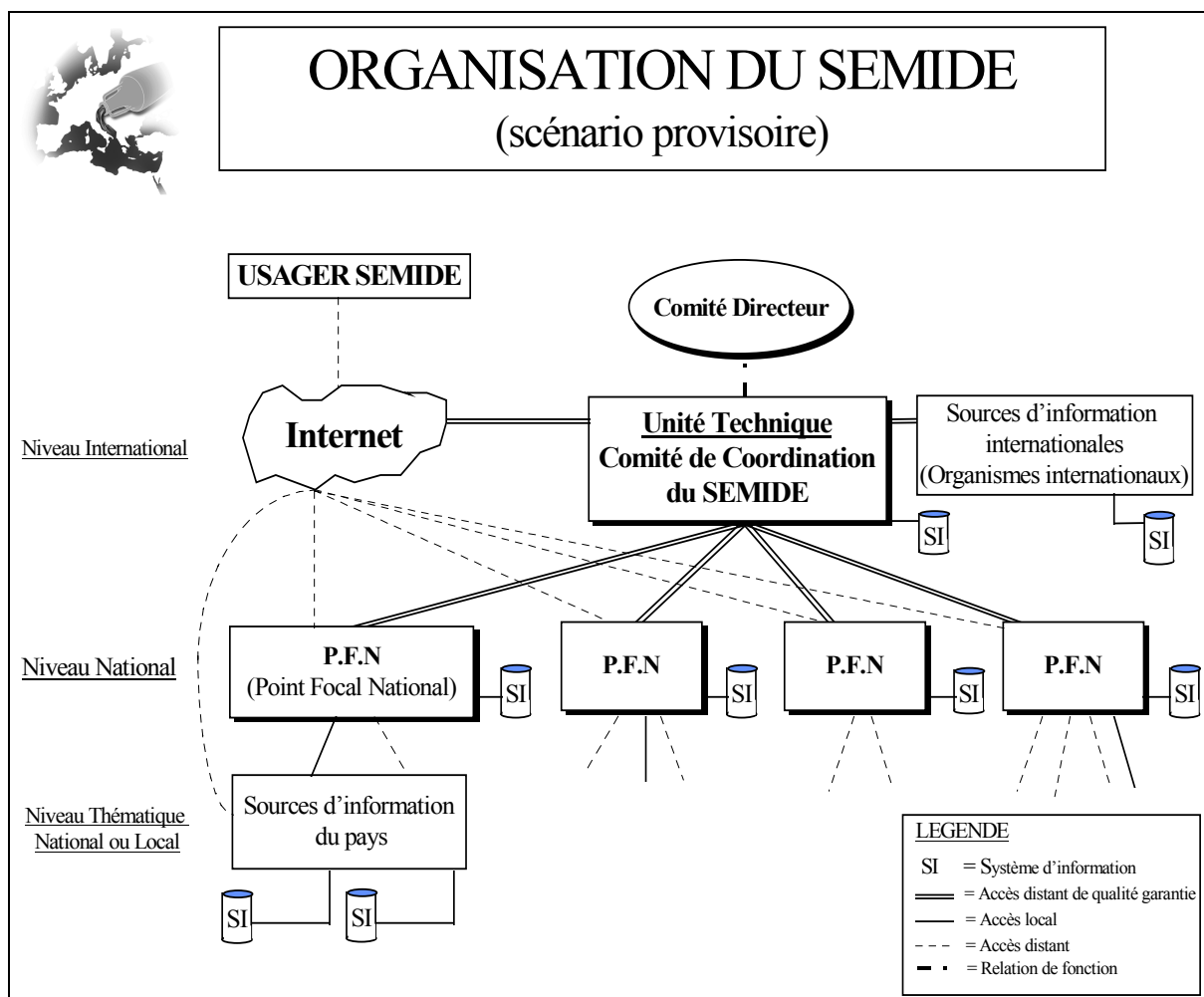
1. Structure générale

Dès la première réunion du groupe de travail d'Amman (Avril 97), une structure générale de gestion s'appuyant sur des Points Focaux Nationaux et sur une Unité de Coordination au niveau international avait été retenue.

Au cours de la réunion de Valence (Octobre 97), la structure de gestion du niveau international a été affinée avec notamment la définition d'un **Comité de Direction** et d'un **Comité de Coordination**.

Le schéma ci-après présente le scénario provisoire d'organisation du SEMIDE, retenu à Valence :





2. Organisation des structures de gestion proposées au niveau international

a) Le Comité Directeur

Le **Comité Directeur** est constitué :

- ◆ Des représentants de 10 pays (1 représentant par pays avec possibilité de rotation des pays d'une année sur l'autre, à l'exception des pays membres de l'Unité Technique (voir ci-dessous) qui constituent le noyau dur du Comité de Direction);
- ◆ D'un représentant de la Commission Européenne.

Il est chargé de :

- ◆ Définir les orientations stratégiques principales :
 - ⇒ Aspects juridiques et positionnement international du SEMIDE
 - ⇒ Economie générale du SEMIDE pour assurer son fonctionnement durable;
- ◆ Valider les résultats obtenus à chaque étape;
- ◆ Valider le plan d'action et le budget annuel du SEMIDE proposé par le Comité de Coordination.

Il se réunit une fois par an avec une organisation tournante des réunions.



b) Le Comité de Coordination:

Le **Comité de Coordination** regroupe une Unité Technique et les représentants des Points Focaux Nationaux impliqués dans le projet.

L'**Unité Technique** est, elle même, composée d'un consortium d'opérateurs de plusieurs pays. La liste provisoire de ces opérateurs est la suivante: OIEau (France), CEDEX (Espagne), Hydrocontrol (Italie) , WRc (Royaume-Uni). Ces opérateurs constituent une structure permanente qui assure l'exécution des actions définies avec les Points Focaux Nationaux, tout en respectant les orientations générales définies par le Comité Directeur.

Cette Unité Technique est chargée de:

- ◆ Proposer au Comité Directeur les orientations stratégiques principales ainsi que les plans d'action et les budgets annuels, définis avec les Points Focaux Nationaux;
- ◆ Coordonner, animer et apporter le cas échéant un appui technique aux activités des Points Focaux Nationaux :
 - ⇒ Appui éventuel à l'identification détaillée des besoins matériels et humains;
 - ⇒ Organisation des programmes de formation nécessaires;
 - ⇒ Appui à l'élaboration des répertoires et référentiels;
 - ⇒ Organisation de la collecte des informations animée par les PFN;
 - ⇒ Organisation des procédures d'agrément des sources d'informations nationales;
 - ⇒ Appui à l'organisation des accès aux informations sur les serveurs des PFN ;
 - ⇒ Appui à l'élaboration des produits communs de valorisation;
- ◆ Assurer les fonctions de "Point Focal des Organismes Internationaux" :
 - ⇒ Inventaire et agrément des sources de données internationales;
 - ⇒ Traduction des protocoles d'accès à l'information dans les langues officielles du SEMIDE;
 - ⇒ Développement des accès aux sources d'informations internationales;
- ◆ Développer et gérer le serveur d'information du Comité de Coordination :
 - ⇒ Développement des applications et des procédures d'accès;
 - ⇒ Saisie et intégration des informations prévues à ce niveau;
 - ⇒ Gestion des communications avec les utilisateurs et avec les PFN;
 - ⇒ Développement d'outils spécialisés de recherche, d'accès et de diffusion.

Organisation de l'Unité Technique:

L'Unité Technique devra disposer d'une entité juridique lui permettant, en particulier, de combiner les compétences de plusieurs organismes et de mobiliser les fonds nécessaires à son action (voir liste des tâches à assurer au chapitre précédent).

Elle devra par ailleurs disposer de locaux et moyens matériels nécessaires à l'organisation de réunions, et au développement du système d'information au niveau international.

La coordination avec les Points Focaux Nationaux se fera par le biais de réunions régulières et par un usage intensif de la visio-conférence.

- ◆ Moyens humains minimums correspondants :
 - ⇒ 1 coordonnateur à plein temps
 - ⇒ 1 informaticien (niveau ingénieur)
 - ⇒ 1 assistante multilingue
 - ⇒ Plusieurs responsables administrateurs d'informations pouvant résider dans divers pays



- ◆ Moyens matériels nécessaires :
 - ⇒ Locaux adaptés avec salle de réunion;
 - ⇒ Matériel informatique (équipement du personnel permanent et serveur Internet);
 - ⇒ Moyens de communication avancés (accès internet à haut débit, matériel de visio-conférence....)

Remarque:

L'option consistant à mettre à disposition de l'Unité Technique, des locaux suffisants pour accueillir à temps plein plusieurs responsables d'administration d'information originaires de plusieurs pays, paraît trop "lourde" pour pouvoir être retenue à ce niveau.

3. Organisation des points focaux

Chaque pays est maître de l'organisation du Point Focal National de son pays.

De manière générale, les Points Focaux Nationaux seront chargés de :

- ◆ **Participer aux réunions de coordination et d'information** organisées par le Comité de Coordination (participation physique ou par visio-conférence selon les cas);
- ◆ **Inventorier et agréer**, selon les orientations définies par le Comité de Coordination, **les sources d'informations disponibles au niveau du pays** qui seront accessibles à travers le SEMIDE;
- ◆ **Organiser dans le pays, les procédures de communication et d'accès aux informations labélisées;**
- ◆ **S'assurer que les protocoles d'accès à l'information sont traduits et disponibles dans les langues officielles du SEMIDE;**
- ◆ **Développer, lorsque nécessaire, les outils et interfaces logiciels permettant d'accéder à des informations homogènes dans le pays**, selon les normes définies par le Comité de Coordination;
- ◆ **Assurer les relations avec les usagers du pays** (analyses de satisfaction, identification des nouveaux besoins ...);
- ◆ **Contribuer à l'élaboration du programme d'action annuel de l'Unité Technique du Comité de Coordination.**

Organisation recommandée pour un fonctionnement optimal des Points Focaux Nationaux:

Remarque: Etant donné que l'organisation du Point Focal National relève du pays, ce chapitre n'a pour vocation que de fournir quelques indications sur l'organisation qui paraît, a priori, souhaitable pour un fonctionnement optimal du Point Focal National.

Equipe réduite (3 personnes) affectée au projet SEMIDE, par les autorités compétentes, au sein d'un organisme public ou parapublic chargé de tâches de mobilisation et de diffusion de la documentation et de l'information relative au secteur de l'eau dans chaque pays.



Cette équipe devrait disposer des moyens nécessaires à la coordination des travaux (locaux, télécommunication, visio-conférence, ...) et au développement du système d'information utilisé au niveau national.

◆ Moyens humains correspondants:

- ⇒ 1 coordonnateur à plein temps;
- ⇒ 1 informaticien (niveau ingénieur spécialisé en réseaux et webmaster);
- ⇒ 1 assistante multilingue.

◆ Moyens matériels nécessaires:

- ⇒ Locaux adaptés avec salle de réunion et bureaux d'accueil des partenaires;
- ⇒ Matériel informatique (équipement du personnel permanent et serveur Internet spécifique);
- ⇒ Moyens de communication avancés (accès à internet par ligne spécialisée, matériel de visio-conférence....).



V. COUT DE MISE EN OEUVRE ET FINANCEMENT

Le tableau ci-après constitue une première estimation des budgets nécessaires à la mise en oeuvre du SEMIDE pour la période de montée en puissance (1998-2000) et présente une répartition des coûts sur les trois années.

Cette proposition de budget comprend 3 volets principaux :

1. **Le volet "Niveau International"** recouvre les frais de mise en place et de fonctionnement des structures de coordination de niveau international ainsi que le renforcement des liaisons internationales de communication permettant des échanges sur Internet avec qualité de garantie;
2. **Le volet "Points Focaux Nationaux"** recouvre (en valeur moyenne estimée) les frais d'investissement et de fonctionnement des PFN, directement induits par la mise en oeuvre du SEMIDE (hors locaux et hors salaire);
3. **Le volet "Assistance technique/ formation/ évaluation"** recouvre les frais généraux qui concernent à la fois le niveau international et les PFN : assistance technique, formation, promotion du SEMIDE dans les pays.

Le détail des coûts pris en considération pour établir ce tableau est présenté en annexe 10.

En ce qui concerne le "niveau international" :

- ◆ Le budget **"Réunion du comité directeur"** doit permettre l'organisation des réunions annuelles du comité directeur;
- ◆ Le budget **"Investissement de l'Unité Technique"** concerne le matériel informatique, les logiciels et les équipements bureautiques nécessaires au fonctionnement de l'Unité Technique;
- ◆ le budget **"Frais de fonctionnement de l'Unité technique"** regroupe :
 - ⇒ les frais de location des locaux, de communication (frais de connexion, abonnement Internet, téléphone et fax), de maintenance du matériel et des logiciels informatiques, de traduction, d'organisation de réunions de coordination, de voyages et frais de déplacement;
 - ⇒ les salaires du chef de projet, de l'informaticien et de l'assistante, prévus comme agent à plein temps dans le cadre de l'Unité Technique;
- ◆ Le budget **"Appui au réseau international de communication avec garantie de qualité"** est une enveloppe devant faciliter d'une part le développement des liaisons Internet entre les réseaux TEN-34 et RAITNET et d'autre part le raccordement de certains pays à l'un de ces deux réseaux.

En ce qui concerne les Points Focaux Nationaux, les montants totaux ont été calculés en prenant pour hypothèse que 10 pays adhéreront au SEMIDE dès la première année et 10 autres pays dès la deuxième année (soit 20 pays en tout). Les coûts moyens unitaires indiqués devront être corrigés au cas par cas dans chaque pays. Ils regroupent :

- ◆ Les **frais d'investissement** qui correspondent au matériel et logiciels informatiques considérés nécessaires au bon fonctionnement du PFN;
- ◆ Les **frais de fonctionnement** qui couvrent les frais de communication (frais de connexion, abonnement Internet, téléphone et fax), de maintenance du matériel et des



logiciels informatiques, de traduction, d'organisation de réunions de coordination, de voyages et frais de déplacement notamment pour participer aux sessions de formations et aux réunions de coordination.

En ce qui concerne la rubrique "Assistance technique/ formation/ évaluation" :

- ◆ Le budget assistance technique est prévu pour financer l'intervention d'experts susceptible d'apporter une assistance technique en particulier sur :
 - ⇒ L'organisation et la mise en place du réseau international de communication
 - ⇒ L'organisation des répertoires et des catalogues (structuration des répertoires, définition des référentiels utilisés, organisation de la collecte, définition des référentiels de qualité, définition des procédures de validation ...)
 - ⇒ L'appui au développement des accès aux informations disponibles (organisation des thesaurus, harmonisation et normalisation des dictionnaires, définition des formats d'échange, développement des interfaces d'échange);
 - ⇒ L'appui à l'organisation des accès aux informations non encore numérisées;
 - ⇒ L'appui au développement des outils de recherche;
 - ⇒ L'appui au développement des produits communs de valorisation des informations
 - ⇒ ...
- ◆ Le budget "Formation" prévoit l'organisation:
 - ⇒ D'un stage de formation d'une semaine par an pour les informaticiens des Points Focaux Nationaux et de l'Unité Technique;
 - ⇒ D'un stage de formation aux concepts de qualité (1 semaine) pour les responsables des Points Focaux Nationaux;
 - ⇒ D'un stage par an pour la coordination des responsables des Points Focaux Nationaux sur la collecte, la gestion et la discussion des informations.
- ◆ Le budget "Séminaire d'information dans les pays" constitue une enveloppe devant faciliter l'organisation dans chaque pays, d'une réunion de sensibilisation des opérateurs nationaux, réunion à laquelle participerait au moins 2 représentants du comité de coordination afin d'informer et d'analyser les attentes relatives au SEMIDE.
- ◆ Le budget "Evaluation finale du programme de 3 ans" devra permettre de faire faire, par un opérateur extérieur au système, un bilan technique et financier des opérations menées pendant la période de montée en puissance et d'identifier une série de propositions pour la poursuite des activités du SEMIDE.

Les modalités de financement de ce programme seront définies ultérieurement.

Les principes suivants pourraient alors être pris en considération :

1. Chaque pays assure le financement de son point focal national;
2. Les dépenses d'ordre international sont prises en charge sur la base d'une clef de répartition à définir entre les pays de l'Union Européenne impliqués dans l'Unité Technique du SEMIDE et la Commission Européenne.

